



Sécuriser les déplacements à l'extérieur des locaux

À l'extérieur, des allées de circulation en bon état, dégagées et correctement éclairées, contribuent à limiter les chutes au travail.

+ Limitez le risque de glissades

- Vérifiez que le revêtement de sols est adapté à l'activité.
- Dans certaines activités, dotez les salariés de chaussures de travail adaptées au risque de glissance (par exemple, classe de résistance au glissement SRA ou SRC si présence de produits gras).
- Mettez en place des bacs à sable ou à sel à proximité immédiate des allées de circulation et de l'entrée principale.
- Établissez la consigne à suivre en cas de verglas, neige (salage par exemple).

+ Assurez un éclairage adéquat

- Vérifiez que l'éclairage des allées de circulation est suffisant (20 lux minimum) et non éblouissant.
- Faites en sorte que l'activation de l'éclairage soit bien réglée.



+ Définissez un plan de circulation

- Matérialisez le plan de circulation si celui-ci n'est pas intuitif.
- Balisez les zones à risque : ruptures de niveau (marche isolée par exemple).

+ Maintenez les allées de circulation dégagées et en bon état

- Veillez à ce que les allées de circulation extérieures soient libres de tout obstacle.
- Entretenez et réparez les zones de circulation dégradées, par :
 - le nettoyage programmé,
 - la prise en compte des aléas climatiques de type neige et verglas,
 - le recueil et traitement des signalements,
 - la réparation des surfaces endommagées.
- Remplacez les éclairages défectueux.

+ Informez vos salariés

Il est important d'informer les salariés sur les risques de chutes et, notamment, de leur demander de :

- limiter le port manuel à des charges légères et peu encombrantes,
- ne pas utiliser téléphone, montre connectée ou tablette lors des déplacements,
- signaler les anomalies présentes dans les allées de circulation.

Cette information est à renouveler régulièrement.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Chutes de plain-pied. Dossier web INRS, disponible sur www.inrs.fr
- Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. INRS, ED 950
- Les chutes de plain-pied. Démarche de prévention et grilles d'analyse et d'identification des facteurs de risque. INRS, ED 6433
- Les articles chaussants de protection. Choix et utilisation. INRS, ED 994
- Sites web : www.inrs.fr
www.ameli.fr